



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun

Caisse régionale
Île-de-France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13 février
2024

RISQUE CHIMIQUE EN CLINIQUE VÉTÉRINAIRE : QU'EN EST-IL ?

La caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) organise **le 29 février 2024 à 10h un webinaire dédié à la prévention du risque chimique** lié à l'exposition des vétérinaires et assistants spécialisés vétérinaire (ASV) **aux anesthésiants volatils**.

- **Quel objectif ?** Améliorer la connaissance des professionnels du secteur sur ce risque chimique et informer sur les bonnes pratiques de prévention à mettre en œuvre dans les établissements de soins vétérinaires.
- **L'enjeu ?** Réduire les risques d'exposition aux anesthésiants volatils qui peuvent avoir des effets aigus ou chroniques sur la santé.
- **Au programme de ce webinaire :**
 - **Restitution de l'étude menée en 2021 et 2022** par le laboratoire de toxicologie industrielle et le centre de mesures physiques de la Cramif sur l'exposition aux anesthésiants volatils
 - **État des lieux sur les pratiques et les dispositifs de protection collective existants**
 - **Recommandations en matière de prévention**
 - Temps d'échanges et de questions-réponses

S'INSCRIRE



L'EXPOSITION AUX ANESTHÉSIANTS VOLATILS : UN RISQUE POUR LA SANTÉ SOUVENT MAL-CONNU

L'étude menée en 2021-2022 par la Cramif, auprès d'une vingtaine d'établissements de soins vétérinaires répartis sur le territoire d'Île-de-France, a révélé une exposition importante des professionnels du secteur à l'isoflurane ou au sévoflurane¹.

L'exposition prolongée ou répétée à ces agents chimiques associée à des dispositifs de captage et de ventilation non adaptés peut, à terme, impacter la santé du personnel.

Afin de protéger la santé et la sécurité des professionnels du secteur, la mise en place d'une démarche de prévention adaptée est plus qu'essentielle ! La Cramif accompagne les établissements franciliens à s'y engager.

➤ Pour en savoir plus sur la sinistralité du secteur, consultez **le dossier dédié aux risques professionnels « vétérinaires »**.

¹agents anesthésiques de la famille des éthers halogénés utilisés pour l'entretien des anesthésies générales en médecine vétérinaire

À propos de la Cramif

La Cramif est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Elle est au service des assurés, des entreprises, des professionnels de santé, des associations du secteur médico-social.

D'une part, la Caisse verse des prestations (pensions d'invalidité, allocations de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, prestations des fournisseurs de grand appareillage).

D'autre part, elle agit dans le domaine sanitaire et social et de l'autonomie. Son service social accompagne et soutient les publics fragilisés. Son centre médical Stalingrad propose des consultations spécialisées. Son école de service social forme et perfectionne des travailleurs sociaux. Son centre Escavie informe et conseille en matière de handicap.

Enfin, la Cramif gère les risques professionnels. Elle contribue à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et participe au processus de leur reconnaissance. Elle calcule et notifie aux entreprises leurs taux de cotisation.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ [CRAMIF.FR](https://www.cramif.fr)

Contact presse :

✉ presse.cramif@assurance-maladie.fr

📍 @cramif  LinkedIn  YouTube



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

Caisse régionale
Île-de-France